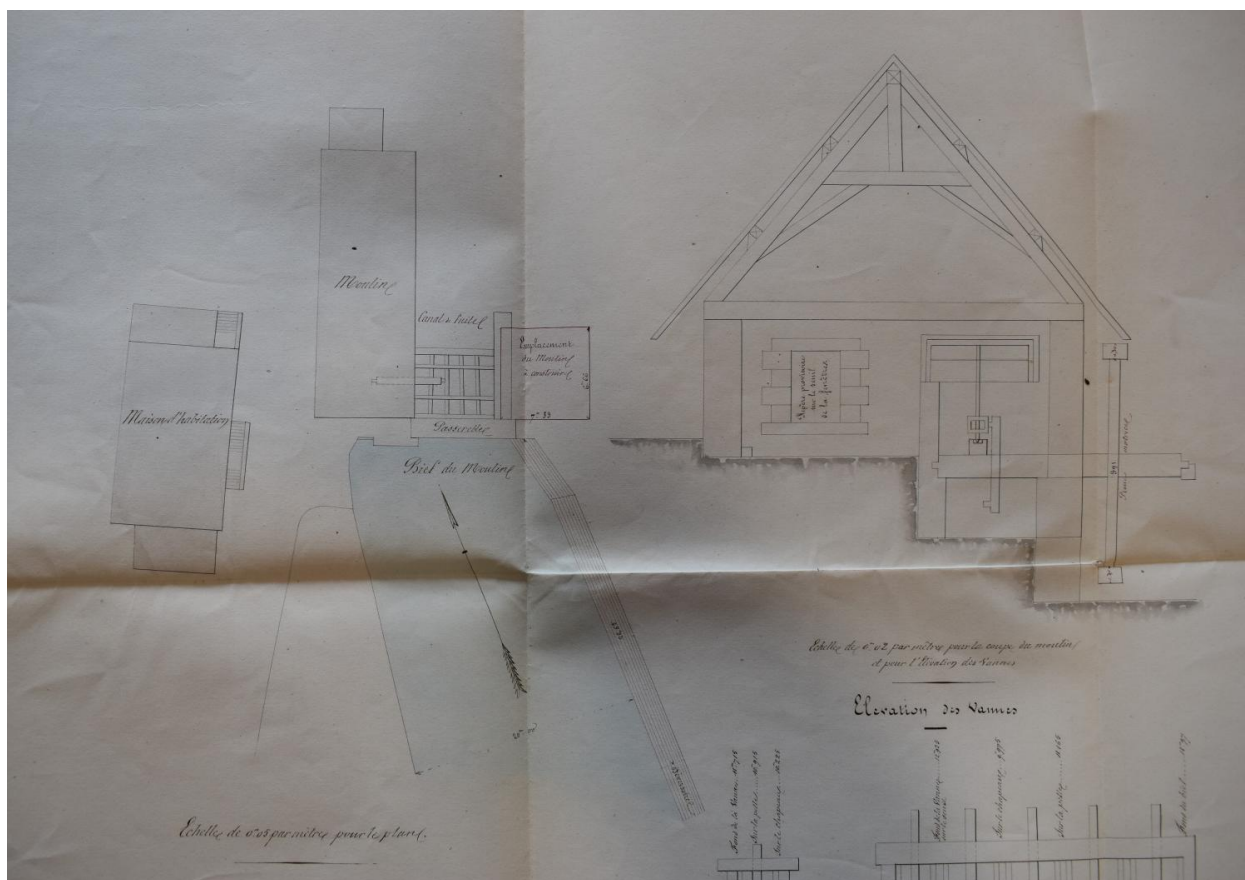




Détail du plan masse des nouveaux aménagements, coupe du nouveau moulin projeté, élévation des vannes. 1856.

Référence du document reproduit :

- **usine de Monsieur Gilot Pierre. Règlement d'eau : plan et coupe du moulin, 1856.**

Commune du Veurdre : usine de Monsieur Gilot Pierre. Règlement d'eau : plan et coupe du moulin, élévation des vannes, dressé par l'ingénieur ordinaire sous-signé, [Virollet], Montluçon, le 29 février 1856.

AD Allier : 7S 464

IVR84_20240300102NUC4A

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation